

Enquête PLU Saint Jean de Monts

De: Jardinsdarthome <jardinsdarthome@orange.fr>
Envoyé: vendredi 14 septembre 2018 10:02
À: enquete.plu@mairie-saintjeandemonts.fr
Objet: PLU Camping Côté Plage
Pièces jointes: courrier Mairie PLU pour Mr LAMY.pdf; Photo aérienne zoom proposition UI1.jpg; Plan zonage PLU Saint jean de Monts Proposition UI1.jpg

A l'attention de Monsieur Jean-Yves ALBERT,

Bonjour,

Suite à notre entretien de la semaine dernière concernant le camping Côté Plage à La Parée du Jonc ;
je vous joins les documents que vous nous aviez demandé pour formuler notre demande.

J'espère que cela répond à vos attentes.

Je m'excuse pour le retard et reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant par avance, veuillez recevoir mes sincères salutations.

Erwan Dessberg

Sarl JARDINS D'ART HOME
Le Taffeneau
85180 LE CHATEAU D'OLONNE
tel. 02 51 95 40 58

jardinsdarthome@orange.fr

Membre de l'Association PRO CAMPING 85

Monsieur Erwan DESSBERG, Sarl Jardins d'Art Home
Bureau d'Etudes spécialisé Hôtellerie de Plein Air
Pour : Monsieur et Madame LAMY,
Camping « Côté Plage » à St Jean de Monts

Monsieur Le Commissaire Enquêteur Jean-Yves ALBERT
Hôtel de Ville
18 rue de la Plage
85160 Saint Jean de Monts

Le Château d'Olonne, le 10 septembre 2018

Objet : **Demande de modification de PLU.**

Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Notre demande porte sur le changement d'une zone Uc 2 en zone UI 1.

Monsieur et Madame LAMY, propriétaires depuis peu du camping « Côté Plage » souhaitent effectuer des aménagements pour revaloriser le site et le remettre aux normes législatives et fonctionnelles. Mais ils se heurtent à des problèmes d'accès, de stationnement et de nuisances pour le voisinage. Ces différents points poseront problème lors du dépôt du futur permis d'aménager.

La zone concernée par notre demande servira donc exclusivement à des espaces collectifs permettant de régler ces problèmes.

Les **parcelles n° 12, 13, 14, 15** appartiennent déjà à Mr et Mme LAMY et la **parcelle N° 4** est en cours d'acquisition.

- **La parcelle N° 14** est actuellement un « bar, restaurant » et le restera.
- **Les parcelles N° 13 et 15** servent actuellement d'accès aux différentes parcelles et de parking ; elles seront transformées en « espace jeux ou services ».
- **La parcelle N° 12** sert de stockage et le bâtiment est inutilisé ; elle pourra donc recevoir le nouvel accueil du Camping et créer un accès et des parkings justement dimensionnés.
- Enfin **la parcelle N° 4**, maison des anciens gérants, pose des problèmes de nuisances. Appartenant au Camping, elle permettra d'agrandir les bâtiments collectifs et d'y installer le « bar, restaurant, animation ». Cela réduira fortement les nuisances envers les parcelles d'habitation **N° 8 et 9**.

.../...

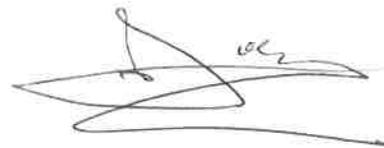
Si cette démarche vous semble cohérente, il va de soi que nous déposerons un permis d'aménager en bonne et due forme, intégrant évidemment les axes de développement précédemment cités.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre dossier, veuillez agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de nos salutations distinguées.

Erwan DESSBERG

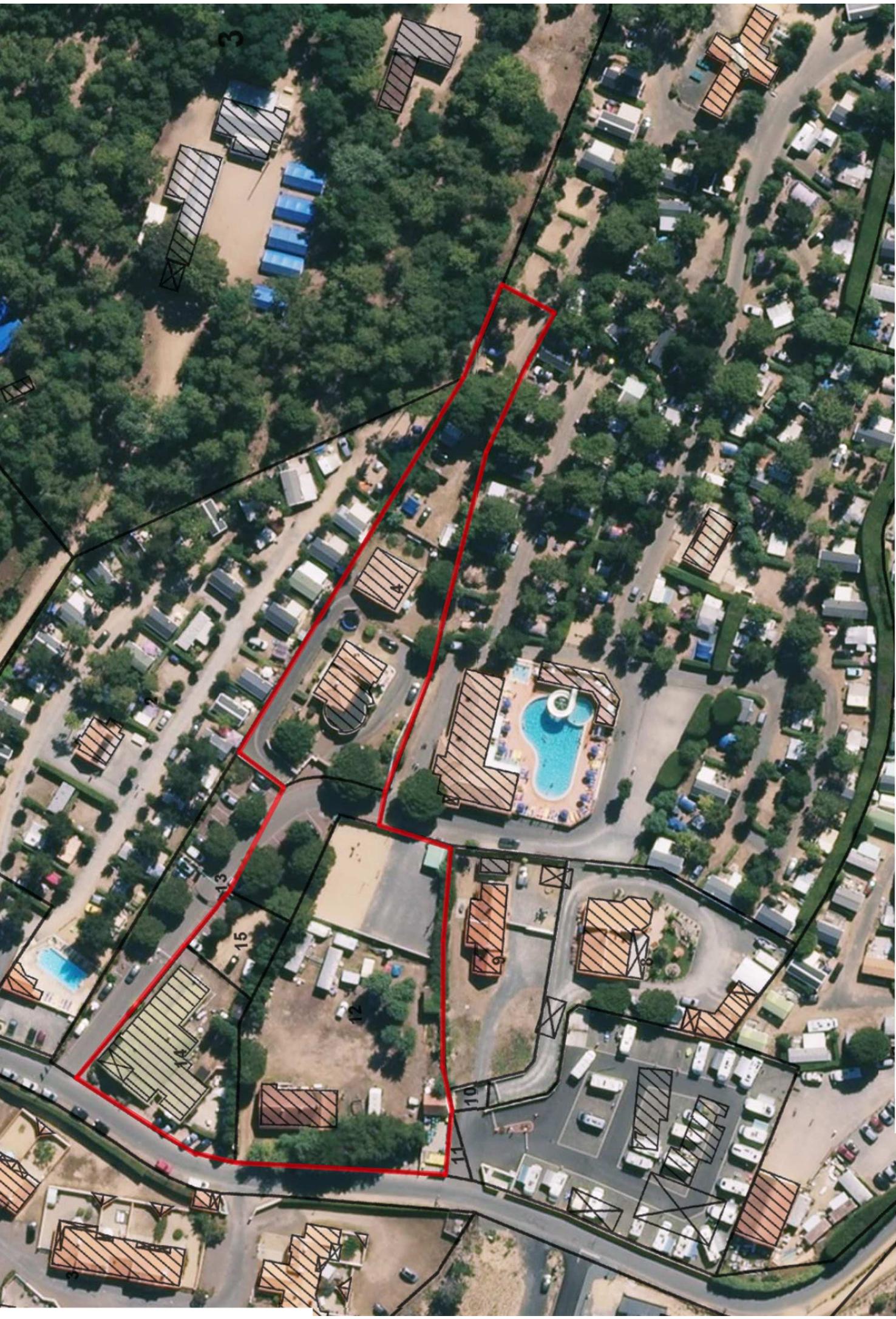
Gérant

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Erwan Dessberg', written over a horizontal line.

Sarl JARDINS D'ART HOME – 02 51 95 40 58

Le Taffeneau 85180 LE CHATEAU D'OLONNE – jardinsarthome@orange.fr

N° Siret 81763661600010 – Code APE 7111Z – TVA Intracomm. FR50 817636616



— Proposition passage Uc2 en UI1

Echelle 1 : 1 066



